Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 5

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269704

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Rome, en janvier 1961, un ciel printanier accueillit au Palais des Congrès de l'EUR quelque 2500 travail-leurs sociaux, venus du monde entier. La Conférence internationale de Service social réunissait pour la dixième fois ses membres qui allaient étudier, pendant une semaine, la fonction et les responsabilités du service social dans un monde qui se transforme.

Jamais dans l'histoire, le monde ne s'est transformé à une cadence aussi rapide ; aussi n'est-il pas étonnant que le service social, dont le but est de répondre aux besoins des indivi-dus pour leur permettre d'atteindre un niveau de bien-être aussi satisfaisant que possible, doive périodiquement refaire le point, afin de conformer ses méthodes aux exigences du temps et du lieu où il s'exerce. Pourquoi le problème de l'adaptation de l'individu à son milieu est-il particulièrement aigu aujour-d'hui? pourquoi l'homme est-il, en fait, solid'hui? pourquoi l'homme est-il, en fait, soli-taire, alors que les moyens de communication se multiplient? pourquoi ne trouve-t-il pas la sécurité intérieure, alors que la sécurité sociale se généralise? Le progrès technique ne fait pas le bonheur. Approchant, grâce à la scien-ce, l'infiniment petit et l'infiniment grand, l'homme perd de vue sa propre réalité. Une des tâches du service social est précisément d'aider l'individu à s'adapter à son milieu, à communiquer avec autrui. Utilisant les métho-des psycho-sociales. l'assistant social saura communiquer avec autrui. Utilisant les méthodes psycho-sociales, l'assistant social saura comprendre les mobiles d'un comportement, redonner à chacun confiance en lui-même et par là confiance dans les autres. Il ne s'agit plus d'assistance ou d'un simple dépannage, d'une aide momentanée, mais d'un travail en profondeur qui requiert une formation professionnelle approfondie de celui qui s'y livre. Autre évolution : aujourd'hui, le service social s'adresse à des personnes appartenant à toutes les classes de la population : il doit éta-

toutes les classes de la population ; il doit éta-blir ses programmes et les appliquer avec leur collaboration et abandonner toute action tutélaire. Il est intéressant de noter qu'au moment où il s'affirme comme profession, le service social recherche de plus en plus l'aide

Le service social et le monde d'aujourd'hui

- ★ Il s'adresse aujourd'hui à des personnes de toutes les classes
- ★ Il aide l'individu à s'adapter, à communiquer.
- ★ Il ne concerne plus seulement des individus, mais des groupes.
- Un organisme qui se place au-dessus des divisions de notre monde d'aujourd'hui.

des bénévoles, qu'il trouve souvent parmi ses

Elargissant son champ d'activité, le service Elargissant son champ d'activité, le service social participera à l'organisation des communautés, à la recherche sociale, à l'administration et à la politique sociale. L'assistant social travaillera en équipe avec le médecin, le psychiatre, le sociologue, l'éducateur. Il sera l'élément coordinateur, sachant voir les problèmes dans leur ensemble, comprenant l'interaction des divers facteurs qui interviennent dans les problèmes que lui posent ceux qui s'adressent à lui. s'adressent à lui.

A côté du service social des cas individuels, service social de groupe devient de plus en les services sociar de groupe deveint de plus en plus une technique importante du travailleur social; elle lui permet d'agir sur divers types de groupements, d'harmoniser les relations de ceux qui les composent, contribuant ainsi à l'épanouissement des individus qui, grâce au groupe, sont mieux à même d'être des mem-bres utiles de la société.

Il n'est pas possible, en quelques lignes, d'évoquer tous les aspects d'une conférence aussi riche et variée que celle de Rome. Dans les commissions d'experts, les groupes d'étu-des qui prolongent les exposés magistraux des

spécialistes, chacun a la possibilité de s'expri

spécialistes, chacun a la possibilité de s'exprimer, la conférence est un vaste forum où l'on vient pour échanger ses expériences et ses idées dans l'atmosphère libre et fraternelle qui lui est caractéristique.
C'est à Paris, en 1928, que la Conférence internationale de Service social a été créée par le regretté Dr René Sand; puis, jusqu'à la guerre, elle s'est réunie tous les quatre ans en Europe. Interrompue pendant la guerre, esse sessions reprennent en 1950, à Paris de nouveau. Après Madras, Munich et Tokio, Coma à été la manifestation éclatante de l'ampleur prise par le service social dans tous les pleur prise par le service social dans tous les

La CISS est un organisme neutre sur le plan politique et confessionnel ouvert à toutes les personnes s'intéressant aux problèmes so-ciaux ou au travail social. Prouvant bien ciaux ou au travail social. Prouvant bien qu'elle n'a pas de préjugés, ni raciaux, ni politiques, elle a élu cette année comme nouveau président, M. Letter Granger, une personnalité remarquable du Service social aux USA, qui est de race noire; parmi ses vice-présidents, on trouve un homme d'au-delà du rideau de fer, le Dr E. Pusic, professeur à l'Université de Belgrade, spécialiste du service social, connu pour ses idées larges et perspicaces. Ceci n'est peut-être pas du goût de

tout le monde et certains souhaiteraient que la CISS prenne parti dans les luttes idéolo-giques : d'autres, au contraire, estiment que

giques: d'autres, au contraire, estiment que c'est tout à son honneur de s'être placée audessus des divisions de notre monde d'aujourd'hui pour mieux forger le monde de demain. Souhaitant donner un essor nouveau à ses services sociaux, le Brésil a invité la CISS a tenir ses assises à Rio de Janeiro, en 1962. Le thème proposé pour cette rencontre sera : l'apport du service social aux communautés breites a serville service. humaines nouvellement constituées.

M.-L. C.

le gaz est indispensable

NEUCHATEL

Quadruple votation cantonale les 25 et 26 mars

L'octroi d'un crédit en faveur de la correction des eaux du Iura

des eaux du jura Il s'agit de la ratification d'une convention entre les cantons de Berne, Soleure, Fribourg, Vaud et Neuchâtel pour une deuxième correction des eaux des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Ces travaux auront pour but de supprimer les très fortes varia-tions de niveau des lacs, qui tour à tour asséchent les ports, innondent les rives et nuisent à la pêche. La part du canton de Neuchâtel est de 8 % des frais, soit : 3 590 000 fr.

L'octroi d'un crédit de 30 500 000 francs pour la correction des routes du canton

pour la correction des routes du canton Le projet de décret concerne des travaux qui se-ront effectués de 1961 à 1966-1967. L'effort principal sera porté sur les routes à grand tratic Nº 5 (Wau-marcus-Le Landeron), Nº 10 (Les Verrières-Thielle) et Nº 11 (Neuchâtel-le Col-des-Roches); mais il sera donné également satisfaction aux différentes régions du canton en attribuant une répartition judicieuse aux routes secondaires.

L'octroi d'un crédit de 2 800 000 francs pour la construction d'un second bâtiment destiné au gymnase cantonal à Neuchâtel

destiné au gymnase cantonal à Neuchâttel
Le bătiment actuel du Gymnase cantonal ainsi
que les baraquements construits en 1959 et 1960 et
les locaux provisoirement mis à la disposition par
les Laboratoires de recherches horlogères sont
manifestement insuffisants pour le nombre d'élèves
qui a augmenté d'une façon tout à fait imprévisible
ces dernières années (actuellement 600).
L'idée avait été envisagée de construire ailleurs
un groupe scolaire à l'usage exclusif du Gymnase
et de l'Ecole normale. Il fallut y renoncer, les terains nécessaires à un tel ensemble étant par trop
décentrés (Pierre-à-Bot et les Cadolles).
L'emplacement chois les stitué au bas de la ruelle
Vaucher; comme il est admis qu'il est impossible
d'envisager un agrandissement des locaux actuels,
la commission chargée de rapporter sur ce projet
en recommande l'adoption.
Ces trois demandes de crédit ont été votée par le

Ces trois demandes de crédit ont été votée par le Grand Conseil sans opposition.

Nouveau statut du gymnase de La Chaux-de-Fonds

Nouveau statut du gymnase de La Chaux-de-Fonds Créé en 1900 par la ville de la La Chaux-de-Fonds contre l'avis du gouvernement cantonal, le gymnase de la Métropole horlogère est resié lusqu'à augurdhui une institutione le particulation de la contre l'avis du gouvernement cantonal, le gymnase de la Métropole horlogère est resié lusqu'à augurdhui une institutione le particulatione. Par jusqu'à augurdhui une institutione le particulatione, par le si saince de la citate de sa fondation asse statut cantonal et lous ses frais ont été assumés par les finances de l'Etat. Les Chaux-de-Fonniers se trouvent donc depuis 60 ans dans la situation anormale de subvenir seuls à toutes les dépenses de leur gymnase (déduction faite des subventions ordinaires pour l'enseignement secondaire, qui ne couvrent pas la molité des frais) et de participer en outre indirectement à l'entretien du gymnase cantonal de Neuchâtel.

Le nombre des élèves allant en augmentant sans cesse dans les deux écoles, la nécessité du gymnase de La Chaux-de-Fonds n'est plus actuellement contesté par personne. Il est précieux pour les igunes gens de toutes les montagnes neuchâteloises et même du Jura bernois, à qui il évite de longs et statiguants déplacements. Aussi une commission a-telle été nommée pour étudier les modalités de sa cantonalisation.

Cette commission a maintenant terminé ses tra-vaux et propose qu'un régime semblable soit donné aux deux écoles. Afin de sauvegarder les particularités régionales, une commission consultative, choisie dans les districts intéressés, serait nommée pour chaque établissement. La commune de La Chaux-de-Fonds verrait ainsi ses charges allégées de 20000 francs. Ils auraient souhaité que le canton se borne à augmenter ses subventions. Cette solution ne permettait toutelois pas d'arriver à une complète égalité de traitement entre les deux institutions. Aussi la grande majorité du Conseil général, dans sa séance du 22 février, s'est afuliée au point de vue de la commission d'études, qui parait bien le plus logique et le pl

Le rôle de la femme dans l'Afrique d'aujourd'hui

Dans la période troublée que traversent de nombreux pays d'Afrique, que peut faire l'UNICEF, fonds des Nations Unies destiné à secourir les enfants les moins favorisés du

Pour répondre à cette question, une Suissesse, Mme G. Holmes-Barbey, officier de liaison de l'UNICEF auprès des Organisations liaison de l'UNICEF auprès des Organisations non-gouvernementales, a visité pendant plusieurs semaines, différentes régions de ce vaste continent, où le fonds pour l'enfance n'a vraiment commencé son activité systématique que vers 1952. De nombreux projets sont élaborés — il n'est pas question ici des programmes d'urgence qui sont en voie de réalisation dans le Congo déchiré d'aujour-d'hui — projets que l'on met en route, au fur et à mesure des possibilités.

Un principe de base: même dans les pays qui ont besoin de l'aide de l'UNICEF, on demande une contribution pour le fonds général, ainsi, on ne reçoit pas l'aumône, on participe à une action d'entraide collective. Des régions très pauvres parviennent quand même à offrir quelque chose.

Autre constatation évidente partout : on ne saurait porter secours aux enfants sans éduquer les mères. Ainsi, les programmes de l'UNICEF englobent la formation des mères, c'est-à-dire des femmes.

Dans les territoires qui ont été occupés par Dans les territoires qui ont été occupés par la France, la situation est assez encourageante, on dispose pour les centres de puériculture et d'hygiène, d'un personnel indigène qui a une formation presque secondaire. Les hôpitaux installés dans les villes retiennent encore des médecins français qui peuvent intervenir dans les cas difficiles. A Dakar (Sénégal) et à Abijean (Côte d'Ivoire) existent même deux orphelinats pour enfants abandonnés.
Dans les pays qui ont été sous tutelle de

Dans les pays qui ont été sous tutelle de nations européennes, on avait commencé à créer des groupements féminins, mais comme il s'agit avant tout d'atteindre des femmes rurales, on ne peut guère procéder rapidement, on n'a pas eu le temps d'implanter des institutions solides.

Par exemple, en Guinée indépendante, état très intéressant et qui ne demande qu'à se développer, Mme Barbey a constaté les effets

fâcheux de la concurrence européenne : des représentants de l'industrie occidentale sont là, ils essayent d'obtenir les commandes du gouvernement. Ces commandes souvent trop gouvernement. Ces commandes souvent dop massives, par ignorance, arrivent et consti-tuent des stocks inutilisés, tandis que l'argent déjà dépensé serait indispensable pour d'au-tres produits nécessaires. Ainsi, un centre culturel dispose d'une montagne de crayons, alors que d'autres objets scolaires font défaut.

Pourquoi ces incohérences? Peut-être en faut-il chercher la cause dans l'absence de groupements locaux privés. Tout ce qui se fait pour améliorer l'éducation des femmes, des enfants, pour relever le niveau de vie, tout cela est accompli par le gouvernement, il n'y a pas ce stimulant des organisations non-

11 n y a pas ce stimulant des organisations non-gouvernementales, leur expérience pratique. Pendant tout son voyage, Mme Barbey n'a rencontré qu'une seule organisation féminine non-gouvernementale, spontanée, c'est une société de femmes indigènes des environs de Brazzaville (ex Congo français) qui s'est fon-dée pour recueillir les témoins de leur folklore ancien, qu'elles voient disparaître tous les jours : chansons, contes et légendes, dictons, danses, etc. Certes, cet effort est intelligent et précieux, on s'apercevra un jour qu'on a là une mine de documents humains où l'on aura besoin de puiser, mais c'est bien peu en-

Tandis que de grandes manifestations com-me celle de Konakry, en mai 1960, où 10 000 femmes ont défilé à l'occasion de la Journée des femmes, ou encore, au Ghana, la confé-rence avec experts sur le bien-être de la fem-me et de l'enfant, sont spectaculaires, peutêtre, mais n'aboutissent pas à des résultats fort tangibles.

Néanmoins, au Séminaire d'Abbis-Abeba, tenu en pleine révolution, séminaire organisé par les Nation Unies pour l'étude de la parti-cipation de la femme africaine à la vie publi-que, trente et un pays et territoires étaient re-présentés. Mme Barbey a pu rencontrer là, des Africaines qui aspirent ardemment à se libérer des contraintes ancestrales. Elles font appel aux femmes des organisations non-gou-vernementales du monde pour les aider à faire vernementales du monde pour les aider à faire leurs premiers pas, cela ira plus vite que par le moyen des administrations et des bureaux

A.-W. G.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

Ecole de bibliothécaires Ecole de laborantines Ecole d'auxiliaires de médecin

Renseignements et programmes 3, route de Malagnou, Genève Tél. (022) 36 80 90

20 000 morts chaque année sur les routes d'Europe

Récemment, s'est tenu à Genève, au Centre eu-ropéen des Nations Unies, une conférence de dé-légués à la Prévention routière internationale. C'est là qu'on a communiqué ce chiffre de 20 000 morts par an, auquel s'ajoutent trois ou quatre fois plus de blessés graves, c'est-à-dire deux cent qua-rante mille environ. On voit quelle charge repré-sentent ces décédés, laissant, derrière eux, ceux qu'ils entretenaient, les soins que coûtent ces bles-sés et trop souvent ces invalides, sans parler des souffrances morales et physiques. Les soucis que causent aux gouvernements et

sés et trop souvent ces invalides, sans parler des souffrances morales et physiques.

Les soucis que causent aux gouvernements et aux associations privées une telle situation étaient illustrés par une exposition des plus instructives, dont les différents stands montraient tour à tour ce que l'on fait pour améliorer la circulation, l'état des routes, l'instruction des conducteurs, les peines qu'ils encourent en cas d'inobservation des réglements, la lutte que l'on mêne contre les conducteurs qui boivent de l'alcool, l'éducation du public et surtout l'éducation des enfants. Tous les pays d'Europe ont édité des feuilles instructives, des buvards illustrés, évoquant les principaux dangers de la rue, des horaires scolaires encadrés d'images qui montrent comment on traverse, comment on dépasse, comment on veille au double trafic de nombreuses artères, comment on doit marcher sur une route, de choraires encadrés d'images qui montrent comdèle du genre, à notre avis, est un livre d'enfants en couleurs, publié par le Ministère de l'éducation nationale d'Espagne et destiné aux écoliers. On le ilt comme un récit passionnant, en suivant le petit garçon à travers les rues.

Arrissoules VIVE LA LOI NATURELLE!

On nous apprend que tous les hommes d'Arrissoules sont mobilisés pour faire marcher l'administration communale. «On peut s'étonner», dit le chroniqueur, «de voir tous les membres d'une même
famille occuper en même temps des postes importants dans la commune, d'autant plus que la loi ne le
permet pas. Mais ceux qui l'ont établie n'ont point
pensé aux petites localités comme Arrissoules qui
n'a guère plus de quinze hommes disponibles. C'est
pourquoi nous trouvons le père, syndic, et les deux
fils, vice-président et secrétaire du Conseil général,
alors que deux frères sont municipal et secrétaire
communal. Quant aux femmes, malgré leur droit
d'eligibilité, elles sont sagement restées là où la
loi naturelle less a placées. « Sans doute la même
loi qui fait que les melons ont des côtes pour être
mangés en famille!